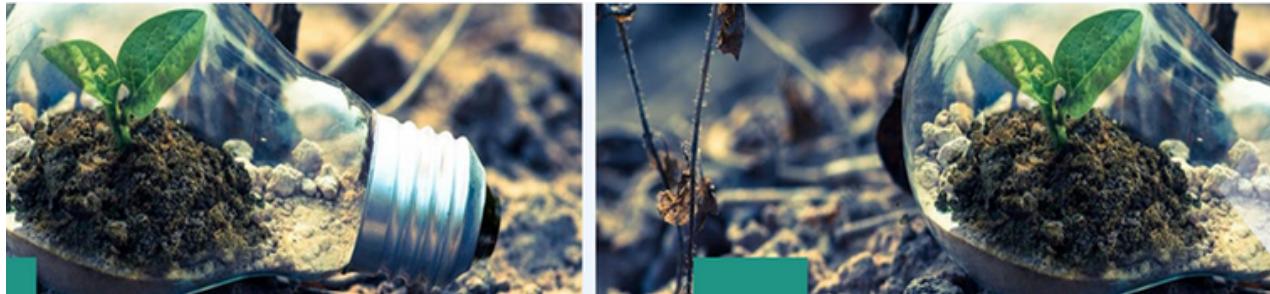




Centre de Recherche et d'Action sur les Droits
Économiques Sociaux et Culturels

Newsletter
Janvier – Mars 2025



GARANTIR UNE TRANSITION ÉNERGETIQUE JUSTE

Les acteurs non étatiques, la pièce maîtresse d'une transition énergétique réussie

Le Sénégal, pays producteur de pétrole et de gaz, fortement exposé aux effets du changement climatique mais peu contributeur aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, s'est engagé dans une politique énergétique visant une diversification des sources d'énergie et un accès équitable et durable à l'énergie pour tous.

Le CRADESC est en accord avec cet objectif et privilégie l'implication des acteurs non étatiques (société civile, organisations communautaires, médias, etc.) dès le départ. C'est pour cette raison que le projet de Renforcement des Capacités des Acteurs non États (RECANE) a été initié au Sénégal dans le cadre du Partenariat pour une Transition Énergétique Juste (JETP) en collaboration avec African Climate Foundation (ACF).

Défis à relever pour les acteurs non étatiques



Manque de capacité technique et organisationnelle



Faible coordination avec les acteurs étatiques



Connaissance limitée des mécanismes du JETP

Les acteurs non étatiques éprouvent des difficultés à maîtriser les aspects techniques et organisationnels de la transition énergétique. Cela les empêche de pleinement comprendre les enjeux, de proposer des solutions adaptées et de participer activement aux processus décisionnels.

L'absence de synergie et de dialogue structuré entre les acteurs non étatiques et les institutions publiques entrave une collaboration efficace. Une meilleure coordination permettrait d'aligner les actions et d'optimiser les efforts pour une transition énergétique plus cohérente et inclusive.

Les acteurs non étatiques disposent de peu d'informations sur les mécanismes et opportunités offerts par le JETP. Cette méconnaissance limite leur capacité à mobiliser les ressources disponibles et à s'impliquer pleinement dans les initiatives en cours.

UNE GRANDE MOBILISATION DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES PTF AU LANCEMENT DU PROJET RECANE



Cérémonie de lancement du projet RECANE, Dakar 05/02/2025

[Regardez la vidéo](#)

Le lancement du projet de Renforcement de Capacités des Acteurs non Étatiques (RECANE) a eu lieu le 5 février à Dakar, en présence de plus d'une soixantaine d'organisations de la société civile, d'ONG et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Cet important programme est piloté par le Programme Contentieux et justiciabilité des DESC (Droits Economiques, Sociaux et Culturels). A travers les différentes activités de renforcement de capacités prévues dans le cadre de ce projet, le CRADESC et ACF vont sensibiliser les communautés et leurs représentants à la maîtrise des risques et des opportunités offertes par le JETP, afin qu'ils puissent mieux participer aux débats légitimant la prise de décision inclusive, juste et transparente.

La finalité, selon la Directrice du CRADESC, est « d'accompagner l'Etat dans la mise en œuvre d'un JETP inclusif, juste, où tous les citoyens sont associés ». La phase pilote sera expérimentée au niveau national, dans la zone des Niayes et dans les îles du Saloum.



Présentation du projet RECANE par Dr. Salif SANE,
Chargé de programme Contentieux et justiciabilité des DESC

Des participants au lancement du projet RECANE

DES ACTEURS CLÉS ONT SALUÉ LE PROJET LORS DE LA CÉRÉMONIE DE LANCEMENT



La représentante du Ministère de l'énergie et des mines, Mme. Catherine DIOP FAYE, a indiqué que le « JETP devrait nous permettre de disposer de la technologie requise qui favoriserait notre autonomie dans le domaine des énergies renouvelables et des énergies propres ».



Le représentant pays d'ACF, M. Lamine CISSE, estime que le partenariat avec CRADESC aura besoin d'une « société civile forte dynamique et techniquement compétente ».

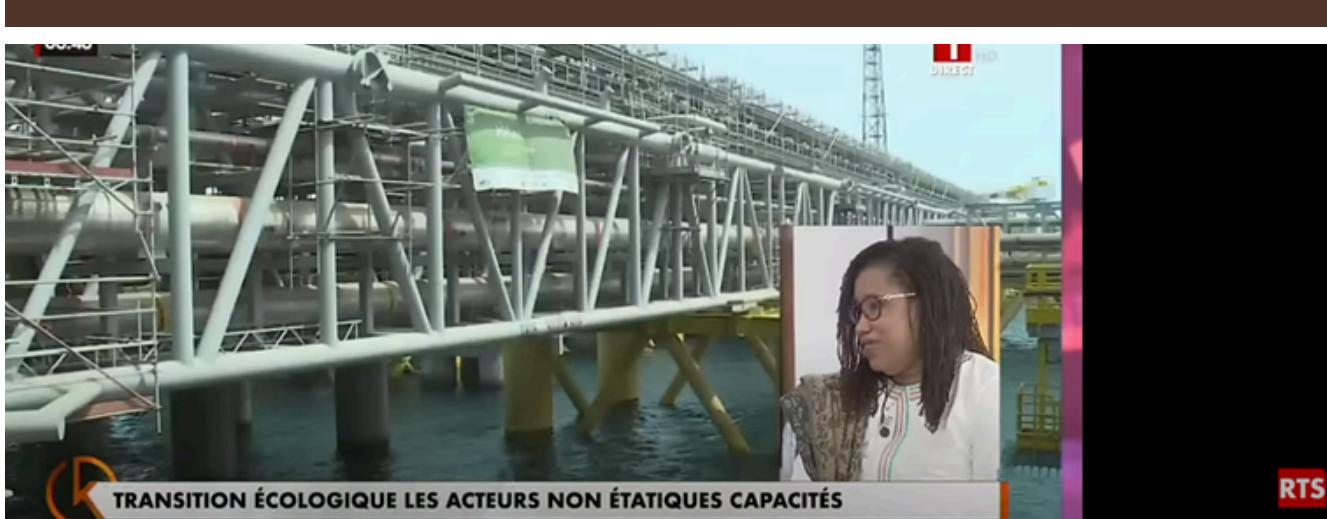


Le maire de Foundiougne, M. Thiémokho NDIAYE a réitéré son « soutien et l'engagement total de sa communauté à accompagner toutes les actions initiées par le CRADESC dans sa commune et le Delta du Saloum».



Le parlementaire, Honorable Diogomaye NDIAW, a demandé d'« élargir la formation aux députés ».

LE JETP, VEDETTE DANS L'ÉMISSION KENKÉLIBAA DE LA TÉLÉVISION NATIONALE



La Directrice exécutive du CRADESC a été l'invitée de l'émission matinale de la Radio Télévision Sénégalaise (RTS), KenKélibaa, le 04 février, en prélude au lancement du projet de renforcement des capacités des acteurs non étatiques. Dr. Fatima DIALLO a exprimé un large point de vue sur les enjeux et les défis du JETP. Elle a expliqué comment dans les pays pionniers, comme l'Afrique du Sud, l'élaboration d'un plan de mobilisation a souffert du défaut d'engagement et de consultation de toutes les parties prenantes, en particulier les communautés.

PLAN D'INVESTISSEMENT DU JETP

Une surveillance des acteurs de la société civile pour garantir un financement juste et équitable



Le Groupe de Travail Justice et Équité (GT/JE) lors de l'examen du plan d'investissement du JETP

Le Groupe de Travail Justice et Équité (GT/JE) a examiné le plan d'investissement du Partenariat pour une Transition Energétique Juste (JETP) au Sénégal proposé par le Ministère de l'énergie, du pétrole et des mines le 11 février à Dakar.

Le GT/JE est composé d'organisations de la société civile, du secteur privé, de l'État ainsi que des partenaires d'appui au développement. La rencontre organisée par le CRADESC, co-lead du GT/JE, et son partenaire the African Climate Foundation (ACF) a permis de passer en revue avec minutie les axes stratégiques du plan d'investissement pour s'assurer que les principes de justice et d'équité sont intégrés.

Autrement dit, il s'agissait de vérifier si les investissements prévus bénéficient de manière équitable aux différentes régions du pays, en particulier les zones les plus vulnérables et les plus marginalisées et incluent des considérations de justice sociale et de développement durable.

LES DANGERS DE LA CONTAMINATION AU PLOMB



Le CRADESC et les impactés du plomb de EMP-Suarl à l'Assemblée nationale

Les parlementaires sensibilisés sur la situation à Ndiakhatt

À l'avant-garde de la défense des droits environnementaux, le CRADESC s'est voulu alerte et coopératif dans sa démarche dans l'affaire de l'usine d'exploitation du plomb EMP-Suarl (ex-Ganesha) installée à Ndiakhatt dans la commune de Keur Moussa, région de Thiès.

Avec la collaboration des parlementaires, le CRADESC a organisé une réunion de partage d'informations sur les dangers environnementaux et sanitaires du recyclage de plomb le 20 mars dans les locaux de l'Assemblée nationale pour permettre aux élus de la nouvelle législature de mieux comprendre la souffrance des impactés et d'accomplir leur devoir de représentants du peuple face aux plaintes des communautés.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par la Présidente de la Commission développement durable et transition écologique, Honorable Amy NDIAYE, pour qui les députés ne peuvent pas être insensibles à la souffrance des communautés de Ndiakhatt. Les parlementaires ont pris l'engagement de se renseigner davantage afin d'apporter le soutien nécessaire aux personnes impactées.

La rencontre a réuni les représentants des impactés de Ndiakhatt, dont le porte-parole Mamadou Léye, et l'Initiative Nationale des Journalistes contre le Plomb (INJP).



Le CRADESC et les impactés du plomb de EMP-Suarl à l'Assemblée nationale

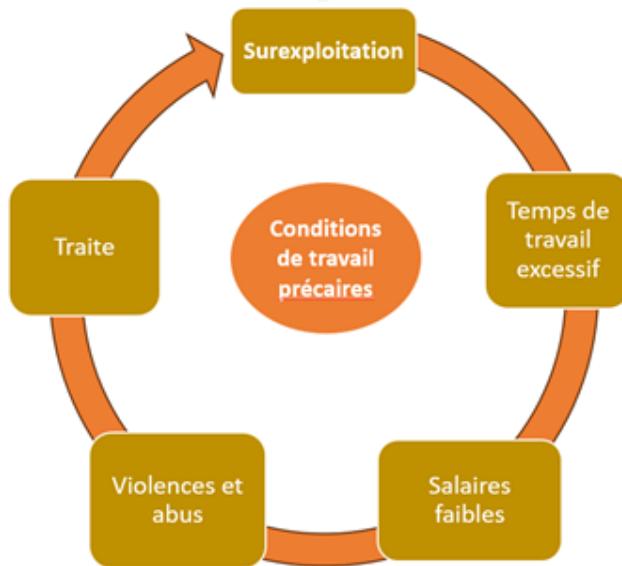
LES DÉPUTÉS MIS DEVANT LEURS RESPONSABILITÉS

Depuis l'installation de l'usine en 2021, le CRADESC a alerté à plusieurs reprises sur les dangers et a documenté des preuves visuelles, audio et écrites de ses activités qui ne respectent pas les normes environnementales et sanitaires.

Malgré la mise en demeure de cessation des activités du Ministère de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique du 8 janvier 2025, l'usine continue de fonctionner. Cette dernière mise en demeure est la quatrième du genre.

En effet, trois autres ont été prises par l'ancien gouvernement (12 décembre 2022, 27 mars 2023 et 16 août 2023). C'est pourquoi, si la récente mise en demeure constitue une avancée notable, le CRADESC exhorte les nouvelles autorités, adossées au Jub Jubbal Jubanti, à veiller scrupuleusement à son effectivité.

PRECARITÉ DES TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES : DES PAS SÛRS VERS VERS LA DIGNITE



EXPERTS ET SPÉCIALISTES DE LA SOUS RÉGION MOBILISÉS POUR DIAGNOSTIQUER LA PROBLÉMATIQUE



Atelier de validation des études sur la santé des domestiques et les agences de placement,

Le CRADESC, résolument engagé pour la protection et la réalisation des Droits Économiques, Sociaux et Culturels (DESC) des communautés, met en priorité la santé des travailleuses domestiques et le diagnostic de la gouvernance et du fonctionnement des agences de placement/institutions d'appui aux travailleuses domestiques dans la 3e phase de son Projet d'Appui Stratégique aux Travailleuses Domestiques (PASTDOM).

UNE INITIATIVE MAGNIFIEE

Mme. Aminata KANE THIOYE, représentante du Ministère de l'emploi, du travail et des relations avec les institutions du Sénégal.

« Les travailleuses domestiques méritent une attention particulière dans la mesure où, dans la plupart, elles interviennent dans un secteur qui est informel et qui échappe un tout petit peu au contrôle des institutions qui sont par exemple l'inspection du travail. ... Quand il y a des initiatives avec des études qui sont menées cela, nous permettra de moduler la législation pour prendre en charge efficacement leurs préoccupations ».

SUITE

Le centre a fait appel à l'expertise des universitaires, des institutions nationales de la statistique, des Think-tank, des Ministères et institutions concernées, des syndicats, des organisations de la société civile au niveau national et sous-régional afin de valider la méthodologie de recherche. Appuyé par la Fondation pour une Société Juste (FJS), le PASTDOM couvre neuf (9) pays d'Afrique de l'ouest dont le Burkina Faso, le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée Conakry, le Mali, la Mauritanie, le Togo et le Sénégal.

L'objectif de ces travaux est de documenter le fonctionnement des agences de placement et des institutions d'appui aux travailleuses domestiques au Sénégal, Togo, Guinée, Côte d'Ivoire et Bénin et d'analyser l'impact des conditions de travail sur la santé physique et mentale de ces travailleuses en Afrique de l'Ouest, en mettant en lumière les obstacles spécifiques à l'accès aux soins.

Les discours des officiels à la cérémonie d'ouverture ont montré l'urgence de développer une méthodologie rigoureuse et inclusive, qui permettrait d'explorer en profondeur les réalités du travail domestique tout en proposant un plaidoyer stratégique favorable à leur protection et à leur émancipation économique et sociale.

Mme. KANE, Marie NDIAYE, Cheffe de la Division promotion équité et égalité des sexes au Ministère de la famille et des solidarités du Sénégal.

« Cet atelier de validation ... s'inscrit pleinement dans les priorités des orientations stratégiques du référentiel de la vision Sénégal 2050 en son Axe 2 "Capital Humain et Equité Sociale" qui s'efforce au renforcement des droits et de la protection des femmes, des hommes et des enfants ».

Pr. Hervé Bassinga, Institut des sciences de la population du Burkina Faso

Il se prononce sur l'identification des dimensions spécifiques, des contraintes et stratégies de mitigation à considérer dans les domaines de la recherche sur la santé des travailleurs dans le secteur du travail domestique.

Suivez nous sur
Facebook X Linkedin Youtube Instagram